

Un outil pédagogique pour découvrir les droits culturels

qu'est-ce que
LA CULTURE ?

INTRODUCTION

MATÉRIEL REQUIS

Grandes feuilles, marqueurs et crayons de couleurs

TAILLE DU GROUPE

De 4 à 16 personnes

DURÉE DE L'ANIMATION

1 à 2 heures

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

-  Faire émerger les différentes représentations que recouvrent le mot « culture »
-  Générer une dynamique de groupe
-  Favoriser la libre association d'idées autour des Droits culturels
-  Inviter le groupe à se questionner personnellement sur son rapport à la culture
-  Questionner les leviers d'accès à la culture
-  Mettre en perspective les différentes facettes des Droits culturels et du rapport que chacun.e entretient avec eux.

Comment amorcer une réflexion collective sur notre rapport à la culture, à l'art et plus largement à l'action collective et citoyenne en prenant les Droits culturels comme ligne de mire ? Cet outil permet d'interroger les différentes significations qu'on met individuellement et en groupe dans le mot « culture ».

L'animation se passe en deux temps.

Une pyramide des mots :

une manière simple et rapide de découvrir la polysémie du mot culture, mais aussi de faire émerger un mot commun, propre au groupe, au moment vécu.

Une ligne du temps :

chaque participant.e creuse dans sa propre histoire pour y questionner son rapport à la culture. Chaque piste d'animation est suivie par une série de questions et de pistes de relance pour alimenter et nourrir un échange.



Cette animation fait appel à la subjectivité de chacun.e et touche à l'intimité. L'animation comporte des temps de réflexion individuelle et des moments de partage en grand groupe.

Avant chaque animation, il est utile de rappeler quelques règles¹ :

-  Chacun.e parle en « je » ;
-  Le droit à rester en retrait : si une question déplaît, ou si l'activité met mal à l'aise un.e participant.e, il ou elle a le droit de ne pas y participer sans donner d'explication ;
-  La confidentialité : ce qui se partage dans le groupe reste dans le groupe ;
-  L'écoute active et le respect du dialogue ;
-  Etre attentif.ve à donner la parole à tout le monde et soutenir les personnes moins à l'aise avec la prise de parole ;
-  Ne pas interrompre ;
-  Bienveillance et non jugement ;
-  Ne pas s'exprimer à la place de l'autre ;

Avant de débiter l'animation, n'hésitez pas à faire un tour de météo intérieure (un mot par exemple : plutôt soleil, plutôt nuage, plutôt pluie ou neige ... ?) pour prendre la température du groupe.

¹ Eventuellement à co-construire avec le groupe

La pyramide de mots

-  Il est possible d'utiliser la pyramide des mots uniquement comme un brise-glace qui aborde déjà la thématique de manière rapide et ludique ou pour lancer une discussion plus approfondie.
-  Le groupe est assis en cercle
-  L'animateur.ice demande à chaque participant.e de lui donner un mot que lui évoque le terme culture, chacun.e à son tour jusqu'à obtenir un multiple de 4 (minimum 16).
-  L'animateur.ice inscrit chacun des mots sous forme de liste.
-  Une fois obtenu le nombre de mots voulu, le tour continue en associant les 2 premiers mots cités, les 2 suivants et ainsi de suite jusqu'à obtenir un seul mot au sommet de la pyramide.

Débriefing

- Comment avez-vous vécu l'animation ?
- Y-a-t-il des mots qui sont synonymes, antonymes ?
- Certains mots vous ont-ils surpris.es, interloqué.es ?
- Quels liens faites-vous entre le premier mot et le dernier ?

Piste pour approfondir :

Le terme culture renvoie à des définitions multiples :

La Culture

(définition qui limite le concept aux arts, à une forme culturelle dont les artistes sont les « expert.es », et renvoie à une forme d'élitisme)

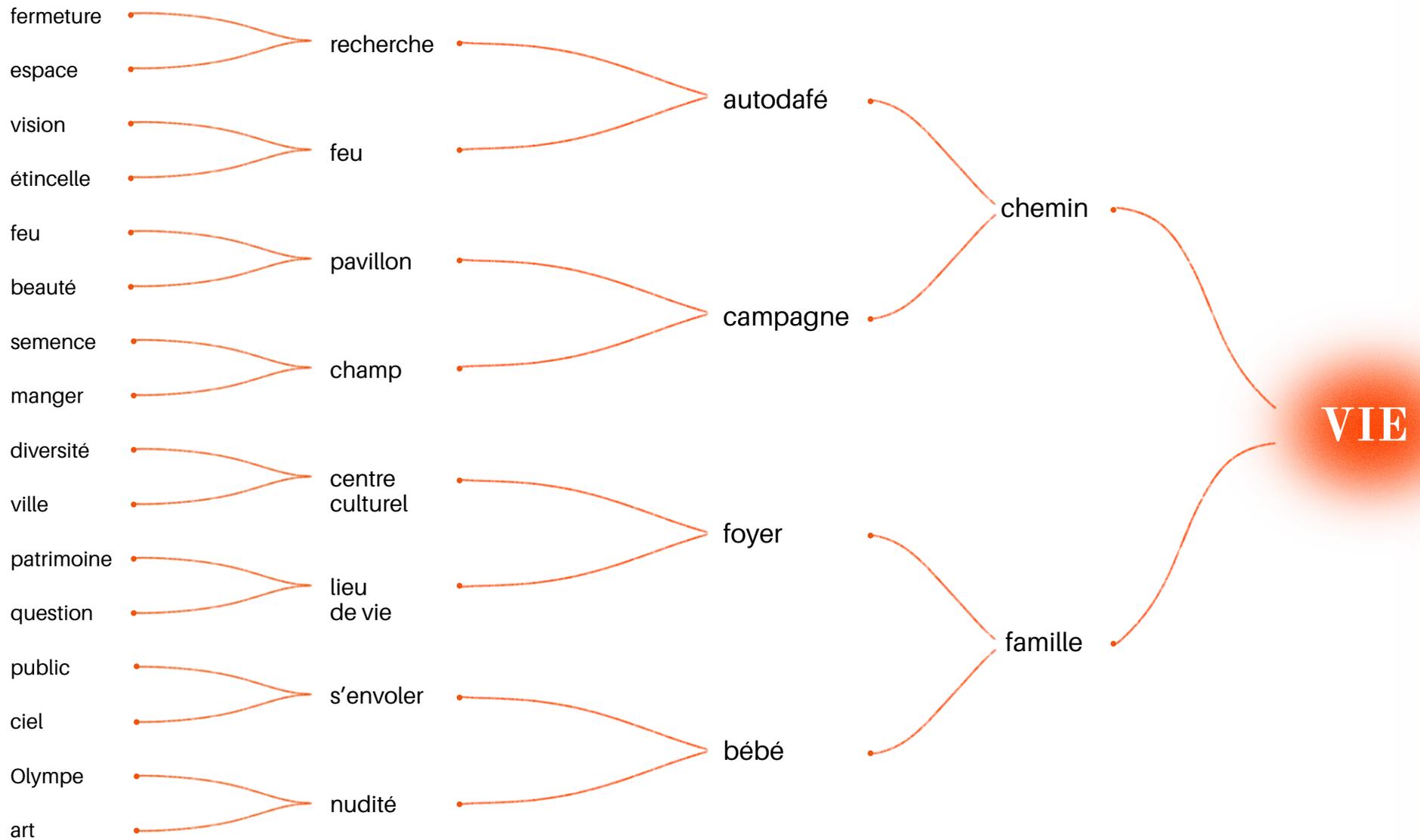
cultureS

(définition qui ouvre à la participation de tou.tes à la construction culturelle en tenant compte de la multiplicité des habitudes, rites, coutumes, pratiques, ...)

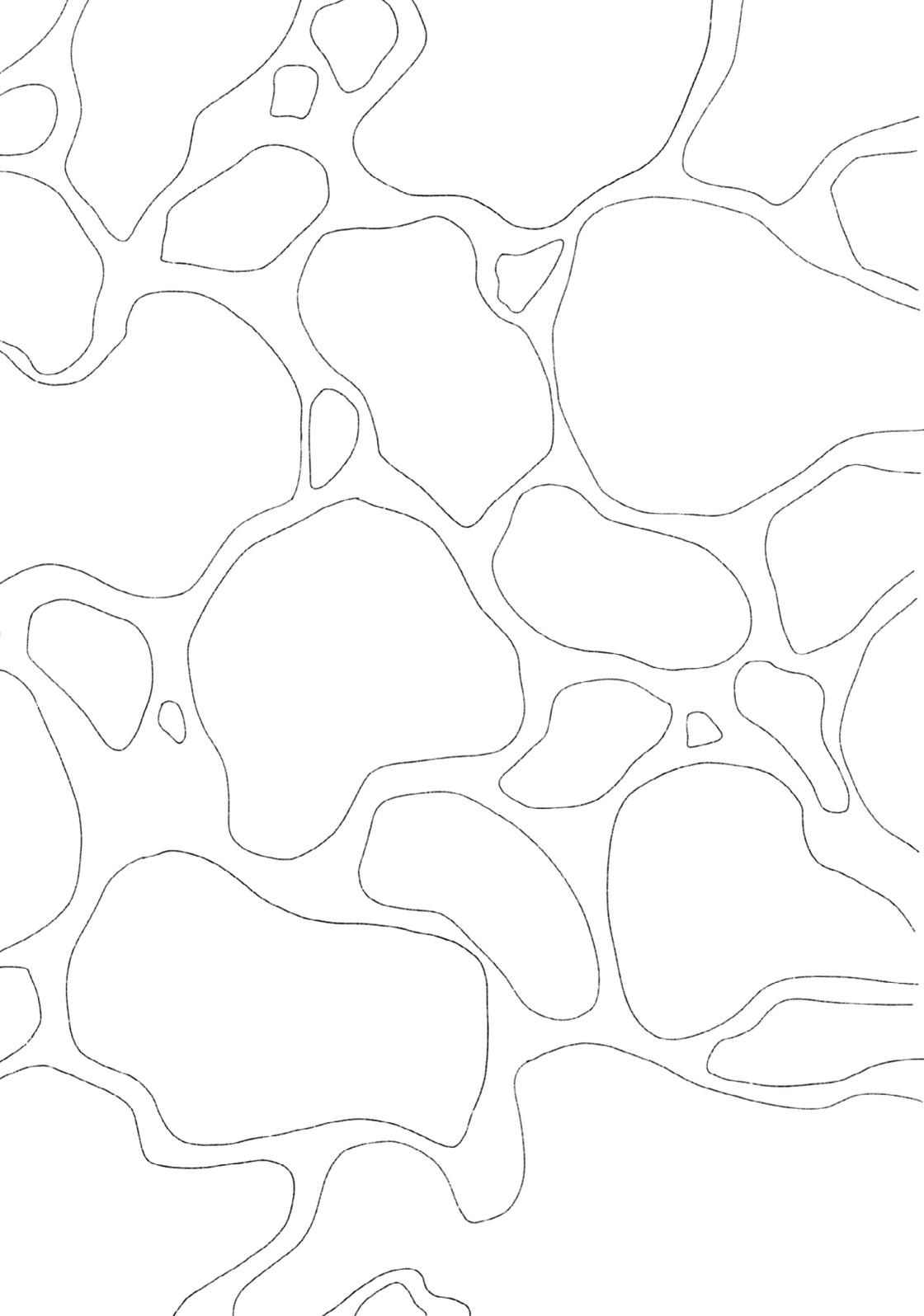
Ensemble de savoirs

(définition axée sur ce qui nourrit chaque individu et peut se partager)

Où vous situez-vous ?



² Résultat de l'exercice par le groupe réuni pour expérimenter l'outil à La Concertation Cfr p.14



La ligne du temps

-  Chaque participant.e dessine individuellement une ligne du temps des moments qui ont marqué leur parcours de vie au niveau culturel sur une grande feuille de papier. Toutes les formes sont les bienvenues : lignes droites et horizontales, diagonales, cercles, etc.
-  Les participant.e.s projettent tout à fait librement ce qu'ils ou elles désirent mettre sur leur ligne du temps. Cet exercice invite chacun.e à se confronter à ce qui est culturel pour elle ou lui.

Débriefing

Les participant.es étalent toutes les lignes du temps sur le sol.

Par sous-groupe de deux ou trois, ils et elles prennent quelques minutes pour échanger sur leurs lignes du temps. Ensuite, de retour au grand groupe, vous pouvez poser les questions suivantes :

- Comment avez-vous vécu l'animation ?
- Y-a-t-il des différences de formes dans vos lignes du temps ?
- Y-a-t-il des points communs dans vos vécus ? Des différences ?
- Pouvez-vous identifier de grandes étapes dans votre ligne du temps ?
- Pouvez-vous expliquer en quoi certains éléments de cette ligne du temps vous ont aidé.es à (dé)construire votre identité ? Vos engagements professionnels ou citoyens ?
- Avez-vous envie de partager l'un ou l'autre élément présent dans une ou plusieurs lignes du temps ?

Afin de garder une trace de ces échanges : proposer à l'un.e ou l'autre participant.e d'écrire certains mots à la volée, de prendre quelques notes qui seront lues avant de clôturer l'animation.

POUR ALLER PLUS LOIN

A discuter...

En français, le mot culture possède plusieurs sens.

Ils sont tous issus de la racine latine du mot : colere, qui signifie action d'habiter, de célébrer et de prendre soin.

Par exemple, les agriculteur.ices « prennent soin » de la terre et exploitent son potentiel à travers un ensemble d'opérations appelées la culture. Les croyant.es « prennent soin » de leur(s) dieu(x) et entretiennent leur relation avec eux par le culte. Les êtres humains « prennent soin » et développent le potentiel de leur corps et de leur esprit par diverses activités regroupées sous les termes de « culture physique » et de « culture de l'esprit ».

Les goûts et références en matière de cultures ne sont pas naturels, mais socialement construits et déterminés. Les besoins culturels sont ainsi le produit de l'éducation formelle ou familiale, étroitement liée au milieu socio-culturel.



Proposition pour aborder un ou plusieurs droits :

Partir de l'expérience des participant.e.s ou de la vôtre, d'un récit qui illustre une situation dans laquelle vous (ou un.e participant.e) avez été privé.e d'un droit ou au contraire pu exercer ce droit. Aborder les droits, c'est en effet aborder les discriminations, et faire du droit un outil pour agir contre celles-ci.

Certains types de savoirs et de production culturelle étaient par le passé plus valorisés que d'autres par l'institution scolaire et les milieux institutionnalisés. Cela évolue mais il y a encore du chemin à faire.

Valoriser une forme d'expression culturelle plutôt qu'une autre est un geste politique qui puise ses racines dans le vécu personnel et subjectif. Il s'agit d'un point de vue situé à partir duquel la culture et les savoirs que l'on souhaite défendre sont liés à notre expérience intime du quotidien. Tous ces éléments nous construisent en tant que personne, en tant que citoyen.ne au sens large de personne qui participe à la société humaine.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La Déclaration de Fribourg promeut la culture dans son sens le plus large. Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement.

Cette déclaration a été portée auprès de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation internationale de la Francophonie. La version actuelle se présente comme un texte issu de la "société civile", amélioré grâce au travail de nombreux observateurs de divers continents, réunis dans l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, lié à l'Organisation internationale de la Francophonie et à l'UNESCO. Cette Déclaration sur les droits culturels rassemble et explicite les droits qui sont déjà reconnus, mais de façon dispersée dans de nombreux textes.

En Belgique, le décret des centres culturels de 2013 fait explicitement référence aux droits culturels et propose six grandes catégories de droits qui sont autant de balises pour penser une action, ainsi qu'une pratique 

1

Droit à la liberté artistique, entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir.

2

Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures.

3

Droit à l'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel.

4

Droit à la participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles.

5

Droit à la liberté de choix de ses appartenances et référents culturels.

6

Droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle.

CONTEXTE D'ÉLABORATION DE L'OUTIL

Fin 2020, un premier module de formation à l'approche des droits culturels a été mis en place à La Concertation asbl, en collaboration avec Paul Biot (Fédération de Théâtre Action), Marie Camoin (Article 27) et Mathias Mellaerts (Fondation Marcel Hicter). Lors de ces rencontres, plusieurs participants ont émis le souhait de poursuivre les échanges autour des freins et des leviers à l'application des droits culturels dans le travail quotidien d'animateur.ice, de médiateur.ice, de chargé.e de projet, ou de direction.

En effet cette question émerge à la fois d'une éthique professionnelle et personnelle d'engagement dans la démarche, mais également du cadre établi par le pouvoir politique à travers le décret de reconnaissance des centres culturels, qui définit les droits culturels.

Nous nous sommes donc retrouvés à treize³ pendant sept demi-journées pour explorer cette question : En quoi ce que je fais et la façon dont j'agis participent à la réalisation des droits culturels ?

³ Lapo Bettarini (La Concertation), Virginie Cordier (La Vénérie), Edith Grandjean (Wolubilis), Aliette Griz (Midis de la Poésie), Thibault Janmart (La Vénérie), Hélène Janssens (Archipel19), Lara Lalman (La Concertation), Amélie Michaud (Maison de la Création), Laetitia Rasschaert (La Vénérie), Olivier Roisin (Mouvance), Antoine Schwartz (Maison de la Création), Paul Biot (Fédération de Théâtre Action), Mathias Mellaerts (Fondation Marcel Hicter),

Quelques ressources

LA CULTURE COMME SAVOIR SITUÉ

Donna Haraway, *"Savoir situé : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle"*, in *Manifeste cyborg et autres essais*. Sciences - Fictions - Féminismes (1976), Exils essais, Paris, 2007. pp. 107-142.

Alain Coulon, *L'Ethnométhodologie* (1987), PUF, Paris, 2014.

Pierre Bourdieu, *La distinction, critique sociale du jugement* (1979), Les éditions de Minuits, Paris, 2019.

CULTURE DE MASSE ET CONTRE-CULTURE

Hanna Arendt, *La crise de la culture* (1961), Gallimard, Paris, 1979.

Michel de Certeau, *La culture au pluriel*, Seuil, Paris, 1993.

Théodore Roszak, *The Making of a Counter Culture*, University of California Press, Berkeley, 1969.

DÉCOLONISATION

Françoise Vergès (dir.), *Décolonisons les arts*, l'Arche, Paris, 2018.

ROMANS

Medhi Belaj Kacem, *Vies et morts d'Irène Lepic*, Tristam, Paris, 1996.

Arno Bertina, *Des lions comme des danseuses*, Ed. La Contre allée, Paris 2015.

Virginie Despentès, *Vernon Subutex*, Grasset, Paris, 2015.

POÉSIE

Jan Clausen & Collectif, *Je transporte des explosifs, on les appelle des mots*, Cambou, Paris, 2019.

RESSOURCES EN LIGNE

https://www.youtube.com/watch?v=S-VUce-G_0jA

<https://www.youtube.com/watch?v=9a-suUem0rGs>

Johanne Bouchard et Patrice Meyer Bish, Anne Aubry, Christelle Blouet et Irène Favero, *Pour une nouvelle culture de l'action publique*, Paideia, Aout 2015.

Les cahiers de culture et démocratie, Faire vivre les droits culturels, Culture et démocratie, 2020.

Majo Hansotte, *Mettre en œuvre les intelligences citoyennes, Une méthodologie de Majo Hansotte, Le monde selon les femmes*, Bruxelles, 2013.

Les droits culturels, Déclaration de Fribourg. <https://www.fidh.org/IMG/pdf/fr-declaration.pdf>

Décret sur les centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles
http://www.centresculturels.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=6bd96306d17694601bef71f3c-2c267692665a853&file=fileadmin/sites/cecu/upload/cecu_super_editor/cecu_editor/documents/Legislation/D_2013-11-21_Galilex.pdf

ENFANCE

<https://bayam.tv/fr/blog/actualites/partir-la-decouverte-du-monde-avec-mouk/>

https://www.annoncerlacouleur.be/article/art-et-education-la-citoyennete-mon-diale-clap-3?fbclid=IwAR1FgMok9eF-uMdr-pFU-j5NSFoP1r_PvkNetikfjWv-KzooK0_RM3AxYV3o

https://atelier210.be/projets/le-cole-experimentale/?fbclid=IwAR1UzioXuKzwCXkYJTneCwK2w5iPKci78Iee6tHZip3dDzscFyKqnh_65A

Colophon

La Concertation – Action Culturelle Bruxelloise est un réseau d’associations bruxelloises. Ses membres échangent des pratiques et mènent des actions communes dans le but de renforcer les droits culturels de toutes et tous.

L’Association Marcel Hicter est une organisation reconnue d’éducation permanente. Au travers de formations, de mises en réseau de professionnels et de projets de coopération culturelle qu’elle conçoit et met en oeuvre, elle contribue à la sensibilisation et à la promotion de la démocratie culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles et à l’international.

Les Midis de la Poésie sont de véritables occasions d’aborder sous un angle original des thématiques qui traversent notre époque et la littérature. Ce sont aussi une maison d’édition, un fonds de poésie et des projets de médiation poétique.

Conçu, rédigé et mis en page à Bruxelles, 2021.

Mise en page et illustrations : Elisabeth Leroy.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

